

Art. 7 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 22 avril 2016.

*Le ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique*

Chiheb Bouden

*Le ministre de l'agriculture, des
ressources hydrauliques et de la pêche*

Saad Seddik

Vu

Le Chef du Gouvernement

Habib Essid

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

Par arrêté du ministre de l'industrie du 27 avril 2016.

Monsieur Abdellatif Wallani est nommé administrateur représentant la Présidence du gouvernement au conseil d'administration de la société les ciments d'Oum El Kélil, et ce, en remplacement de Monsieur Mohamed Ali Hasnaoui.

Par arrêté du ministre de l'industrie du 27 avril 2016.

Monsieur Taoufik Boufayed est nommé administrateur représentant la Présidence du gouvernement au conseil d'administration de la société les ciments d'Oum El Kélil, et ce, en remplacement de Monsieur Abdelhachem Mzoughi.

Par arrêté du ministre de l'industrie du 27 avril 2016.

Madame Imene Rafrafi est nommée administrateur représentant la Présidence du gouvernement au conseil d'administration de la société nationale de cellulose et de papier alfa, et ce, en remplacement de Monsieur Hichem Mchichi.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES MINES

Par décret gouvernemental n° 2016-538 du 27 avril 2016.

Est accordé à Monsieur Rachid Ben Daly, cadre de l'entreprise tunisienne des activités pétrolières, un congé pour la création d'une entreprise pour une année.

Par décret gouvernemental n° 2016-539 du 27 avril 2016.

Est accordé à Monsieur Sami Ben Mohamed Yahmadi, fonctionnaire à la société tunisienne de l'électricité et du gaz, un congé pour la création d'une entreprise pour une année.

Arrêté du ministre de l'énergie et des mines du 3 mai 2016, portant premier renouvellement du permis de recherche de substances minérales du 3^{ème} groupe au lieu dit "Jebel Fej Ladhoun" dans les gouvernorats de Béja et Siliana.

Le ministre de l'énergie et des mines,

Vu le code minier promulgué par la loi n° 2003-30 du 28 avril 2003,

Vu le décret n° 2003-1725 du 11 août 2003, fixant les coordonnées géographiques et les numéros des repères des sommets des périmètres élémentaires constituant les titres miniers,

Vu le décret n° 2003-1726 du 11 août 2003, fixant la composition et les modalités de fonctionnement du comité consultatif des mines,

Vu le décret Présidentiel n° 2015-35 du 6 février 2015, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu le décret Présidentiel n° 2016-1 du 12 janvier 2016, portant nomination des membres du gouvernement,

Vu l'arrêté des ministres des finances et de l'industrie et de l'énergie du 16 décembre 2003, fixant le droit fixe dû au titre des demandes d'institution et de renouvellement des titres miniers,

Vu l'arrêté du ministre de l'industrie et de l'énergie du 1^{er} mars 2004, fixant les modalités de dépôt des demandes des titres miniers,

Vu l'arrêté du ministre de l'industrie du 15 janvier 2013, portant institution du permis de recherche de substances minérales du 3^{ème} groupe au lieu dit « Jebel Fej Ladhoun », des gouvernorats de Béja et Siliana, en faveur de l'office national des mines,

Vu la demande déposée le 7 décembre 2015, à la direction générale des mines, par laquelle l'office national des mines a sollicité le premier renouvellement du permis de recherche susvisé,

Vu l'avis favorable émis par le comité consultatif des mines lors de sa réunion du 25 décembre 2015,

Vu le rapport du directeur général des mines.

Arrête :

Article premier - Est renouvelé pour une période de trois ans, le permis de recherche de substances minérales du 3^{ème} groupe institué par l'arrêté susvisé du 15 janvier 2013. Suite à ce renouvellement, la durée de validité dudit permis expirera le 7 février 2019 inclus.

Art. 2 - Au cours de la période de validité du permis de recherche prévue à l'article premier du présent arrêté, l'office national des mines doit réaliser le programme minimum des travaux de recherche pour lequel s'est engagé et dont le coût total est estimé à trois cent quatre vingt dix mille dinars.

Art. 3 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 3 mai 2016.

Le ministre de l'énergie et des mines

Mongi Marzouk

Par arrêté du ministre de l'énergie et des mines du 27 avril 2016.

Monsieur Malek Mcharek est nommé membre représentant le ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire au conseil d'établissement de l'agence nationale pour la maîtrise de l'énergie, et ce, en remplacement de Monsieur Mohamed Khames Abidi.

Par arrêté du ministre de l'énergie et des mines du 27 avril 2016.

Monsieur Moncef Hamdi est nommé administrateur représentant la Présidence du gouvernement au conseil d'administration de la compagnie des transports par Pipe-Lines au Sahara, et ce, en remplacement de Monsieur Zakaria Oueslati.

**MINISTERE DE L'EQUIPEMENT,
DE L'HABITAT ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Par décret gouvernemental n° 2016-540 du 27 avril 2016.

Est renouvelé l'octroi à Monsieur Hatem Khnichi, ingénieur principal à la direction générale des ponts et chaussées au ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire, un congé pour la création d'une entreprise pour une deuxième année, à compter du 23 avril 2015,

**MINISTERE DU TOURISME
ET DE L'ARTISANAT**

Par décret gouvernemental n° 2016-541 du 22 avril 2016.

Monsieur Marwen Ben Mohamed Khelif est nommé aminer de la profession de la fabrication de bijoux.

Sa compétence territoriale est limitée au gouvernorat de Kairouan.

**MINISTERE DES TECHNOLOGIES
DE LA COMMUNICATION
ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE**

Par décret gouvernemental n° 2016-542 du 27 avril 2016.

Est renouvelé l'octroi à Monsieur Mohamed Hedi Jallouli, ingénieur général à la société nationale des télécommunications, un congé pour la création d'entreprise pour une deuxième année, à compter du 22 décembre 2015.

Par décret gouvernemental n° 2016-543 du 27 avril 2016.

Est renouvelé l'octroi à Monsieur Taieb Masmoudi, ingénieur général à la société nationale des télécommunications, un congé pour la création d'entreprise pour une deuxième année, à compter du 22 décembre 2015.

Par arrêté du ministre des technologies de la communication et de l'économie numérique du 27 avril 2016.

Monsieur Atef Borchani est nommé membre représentant le ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale au conseil d'entreprise de l'agence nationale de la sécurité informatique, et ce, en remplacement du Monsieur Hatem Chhider.